



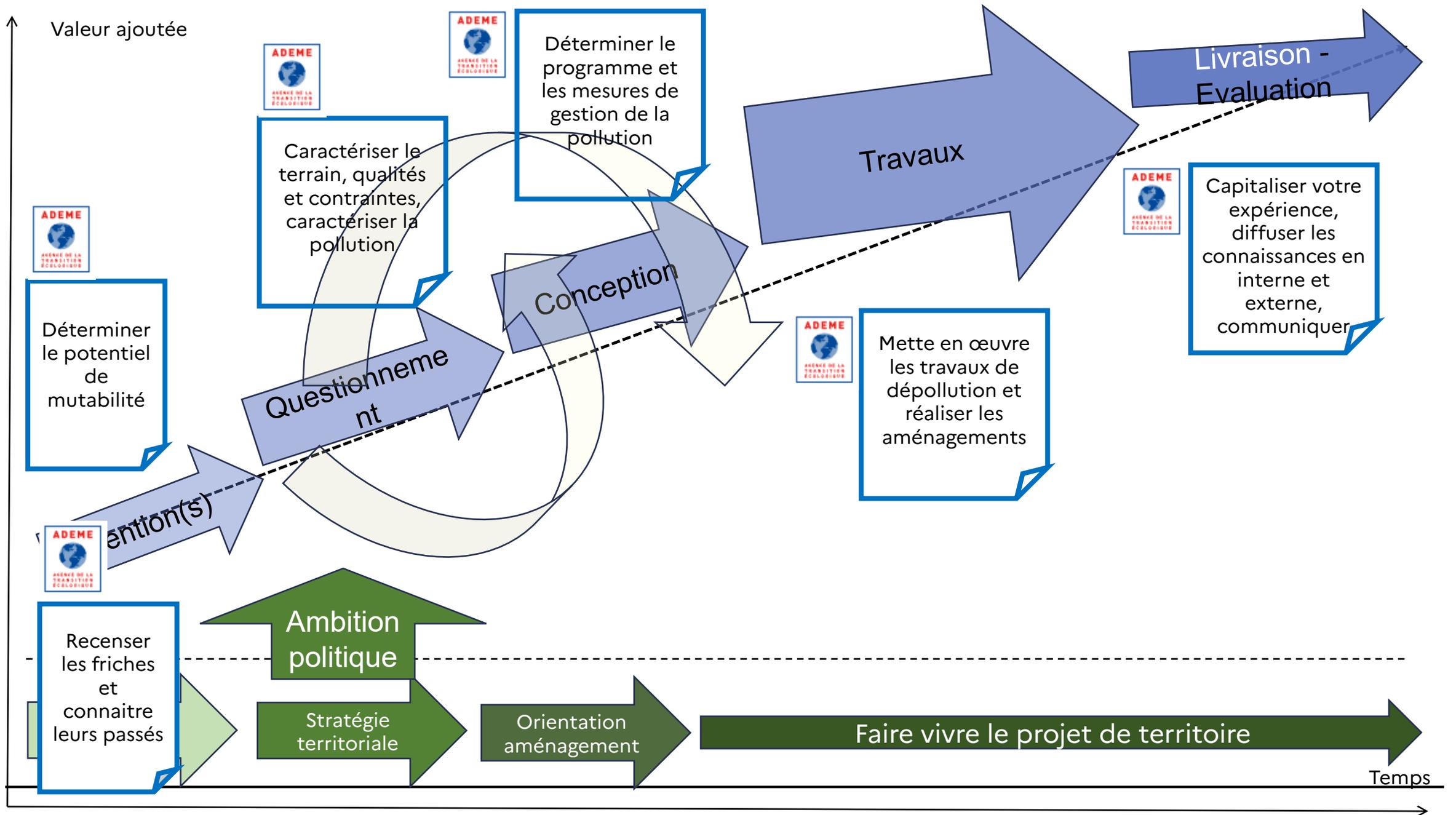
**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La reconversion des friches : vers un usage raisonné des sols au service des besoins des territoires

L'offre ADEME / Démarches territoriales



La reconversion des friches : vers un usage raisonné des sols au service des besoins des territoires

Territoire

Permettre la mesure du potentiel des friches et mieux prendre en compte les contraintes de pollution

Pour mobiliser les friches il faut savoir :

Où elles sont ?



Dans quel état ?



Quel meilleur usage en faire ?



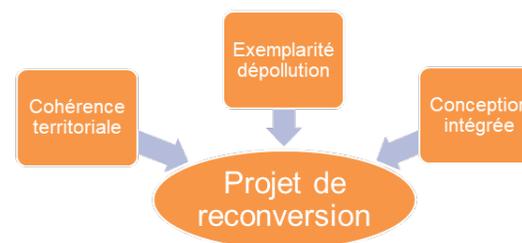
Comment dépasser leurs contraintes (perçues ou réelles) ?



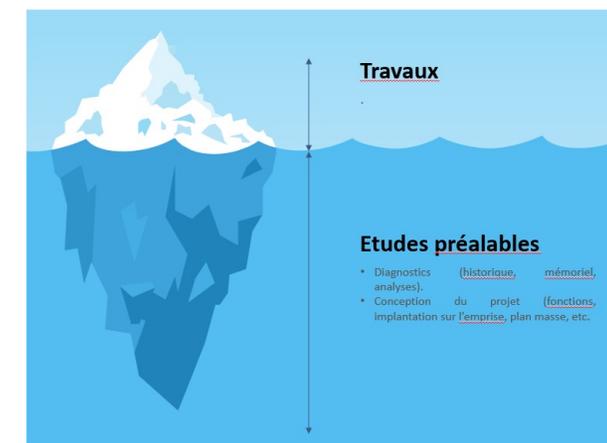
Opération

Aider à la réalisation des projets de reconversion

- **Sensibiliser et convaincre** les élus des enjeux / opportunités du recyclage foncier et plus globalement de l'aménagement durable des territoires, au-delà de la contrainte perçue du ZAN
- **Aider** les acteurs de la planification territoriale à maximiser l'identification et la mobilisation du gisement de friches
- **Favoriser** la prise en compte des enjeux de santé / multifonctionnalité des sols dans la planification territoriale



→ **Soutenir / sécuriser / challenger** les projets de dépollution dans le cadre d'une reconversion pour un nouvel usage



Accompagner la reconversion des friches à l'échelle des **territoires** pour prendre la mesure du potentiel foncier et mieux prendre en compte les contraintes de pollution

Dispositifs d'aide aux « Etudes pour l'intégration des friches dans les démarches territoriales » : anticiper la requalification

Dispositif d'aide au fil de l'eau permet d'aider les collectivités cherchant à anticiper leurs besoins et enjeux liés aux friches, notamment pour aider à leur requalification (inventaire des friches, modification des documents d'urbanisme, diagnostics en amont de tout projet, ...).

Type d'aide ADEME	Plafond de l'assiette des dépenses éligibles	Taux d'aide - Porteurs de projets privés			Taux d'aide - Porteurs de projets publics
		Taille de la société			
		Grande	Moyenne	Petite	
Etudes de diagnostic : états des lieux approfondis, études critique et comparative d'intentions,...	50 000 €	60 %	70 %	80 %	80 %
Etudes d'accompagnement de projet : accompagnements techniques, pluridisciplinaires, étude de faisabilité,...	100 000 €	60 %	70 %	80 %	80 %

Accompagner la reconversion des friches à l'échelle des **territoires** pour prendre la mesure du potentiel foncier et mieux prendre en compte les contraintes de pollution

Dispositifs d'aide aux « Etudes pour l'intégration des friches dans les démarches territoriales » : les prestations éligibles

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- **Les démarches d'inventaire dont Inventaire Historique Urbain (IHU) pour identifier et localiser** les anciens sites industriels à risque de pollution à l'échelle des territoires, ou des quartiers pour les intégrer dans les documents d'urbanisme.
- **La création d'un observatoire des friches** pour **mieux connaître** les fonciers à risque de pollution, les **caractériser** dans leurs contextes, mettre en place une stratégie foncière, **prioriser les projets** de reconversion pour les remettre sur le marché.
- **La détermination des potentiels de mutabilité** pour évaluer les possibles changements d'usages.
- La réalisation du fond pédo-géochimique.
- Les études dont l'objectif est **d'intégrer la multifonctionnalité des sols** dans les démarches territoriales.
- Les **études écologiques et paysagères** (hors études d'impacts réglementaire) sur les périmètres des zones protégées et zones de continuités écologiques.
- Les **études historiques, documentaires et de vulnérabilité** afin d'élaborer un schéma conceptuel et, le cas échéant, un programme prévisionnel d'investigations (prestations INFOS codification selon la norme NF X31-620-2)
- Les études pour **savoir si un site relève ou non de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués** (prestations LEVE codification selon la norme NF X31-620-2)
- Les **études pour caractériser les pollutions** (substances, concentrations, profondeurs, étendues,...) (prestations DIAG codification selon la norme NF X31-620-2)

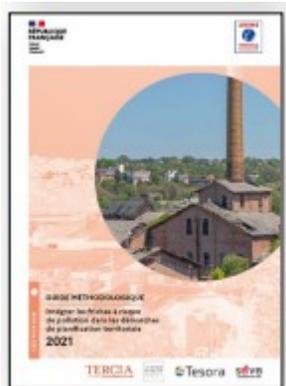
Accompagner la reconversion des friches à l'échelle des **territoires** pour prendre la mesure du potentiel foncier et mieux prendre en compte les contraintes de pollution

Dispositifs d'accompagnement « PlaniFriches »

Appel à manifestation d'intérêt « Accompagner la planification territoriale des friches à risque de pollution pour anticiper leurs requalifications » (expérimentation) :

Accompagnement des collectivités dans leur planification territoriale pour requalifier les friches à risque de pollution, leur permettant ainsi de **bénéficier d'expertises techniques sur 2 ans (prise en charge par l'ADEME)**, répondant aux spécificités du projet et d'un soutien financier sous forme d'aide à la réalisation (dispositif d'aides aux études).

S'adresse aux collectivités, aux structures porteuses de schéma de cohérence territoriale (SCoT), ainsi qu'aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière de PLUi.



« Intégrer les friches à risque de pollution dans les démarches de planification territoriale »



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts : Delphine Rolland (DR Grand Est – delphine.rolland@ademe.fr,
Didier Margot (siège) – didier.margot@ademe.fr

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

